



CAP ACCUEIL
Centre aéré

Projet de service

Projet de service



Siège social et direction générale
11 rue de la Convention – 79000 NIORT
05 49 24 20 88 – 05 49 24 30 03 – siege@gpa79.net
www.gpa79.net

SOMMAIRE

PROJET ACCUEIL DE LOISIRS

1. Préambule	3
2. Contexte du projet	3
3. Objectifs du projet	4
4. Description de l'action	4
5. Evaluation : les indicateurs qui permettront de mesurer l'atteinte des objectifs et les résultats	5
6. Les premiers éléments de bilan de l'action réalisée	6

PROJET PEDAGOGIQUE

LES INTENTIONS EDUCATIVES DU PROJET PEDAGOGIQUE

1. Préambule	7
2. Projet pédagogique	7
3. Objectifs du projet	7
☛ <i>Permettre à l'enfant de s'épanouir dans un environnement sécurisé</i>	7
☛ <i>Favoriser la découverte des enfants sur le monde qui l'entoure</i>	8
☛ <i>Responsabiliser les enfants dans la vie de la structure</i>	8
☛ <i>Favoriser la socialisation de l'enfant</i>	8
☛ <i>Permettre à chaque enfant de construire sa journée au centre de loisirs</i>	8
☛ <i>Instaurer la notion de respect entre les acteurs de la structure</i>	8
☛ <i>Instaurer un climat de confiance avec les parents</i>	9
☛ <i>Développer et valoriser les compétences de chaque animateur</i>	9
☛ <i>Mettre en place des moments de convivialité avec les familles</i>	9

LE CENTRE DE LOISIRS

1. Période d'ouverture	10
2. Locaux	10
3. Tranches d'âge	10
4. Fonctionnement	10
5. Evaluation du projet pédagogique	11

1. PREAMBULE

GPA 79 a pour objectif d'accompagner dans leur milieu ordinaire de vie des enfants et des adolescents en difficultés ou handicapés, de les aider à l'élaboration et à la réalisation de leur projet de vie.

GPA 79 contribue à la mise en œuvre de la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Il met en œuvre tous les moyens nécessaires pour le maintien dans leur milieu ordinaire de vie des personnes accueillies par l'intermédiaire de ses différents services.

C'est dans ce cadre que ce projet est développé.

Le centre de loisirs d'Épannes, qui regroupe les enfants de trois communes partenaires (Épannes, Amuré, Vallans) accueille une trentaine d'enfants de 3 à 12 ans les mercredis et toutes les vacances scolaires, les enfants et adolescents de 3 à 17 ans pour les vacances d'été. GPA 79 prévoit d'accueillir une dizaine d'enfants et d'adolescents en situation de handicap, ce qui porterait l'effectif à une quarantaine.

Épannes, se situant à une quinzaine de kilomètres de Niort (sur l'axe NIORT-LA ROCHELLE), il est convenu de proposer le transport, à titre gratuit, aux enfants en situation de handicap résidant à NIORT et dans les environs (l'association possède des véhicules adaptés et du personnel qualifié).

2. CONTEXTE DU PROJET

GPA 79 cherche à varier ses lieux d'intervention pour faciliter l'intégration des jeunes en situation de handicap dans de nombreux secteurs différents, dans des dispositifs ordinaires.

Dans les Deux-Sèvres les centres de loisirs accueillent les enfants en situation de handicap à titre exceptionnel.

GPA 79 dispose d'une équipe pluridisciplinaire médicale et paramédicale (psychologue pour l'analyse de la pratique, ergothérapeute...) et un personnel éducatif spécialisé (AMP, AVS, assistante sociale..) qui peuvent intervenir auprès des enfants ou auprès des animateurs pour formuler des conseils garantissant ainsi la qualité de ce projet.

La priorité pour ce service est de proposer un lieu d'accueil et de maintien de l'enfant, du jeune dans son milieu ordinaire de vie. Ce qui est fait dans les autres établissements gérés par GPA 79 :

- ✓ médico-sociaux (CMPP, CAMSP, SESSAD déficience motrice, SAAAIS déficience visuelle, SFEFIS déficience auditive ou SESSAD ITEP troubles du comportement).
- ✓ aide pédagogique avec le SAPAD (service d'aide pédagogique à domicile pour les enfants accidentés ou malades) ou encore le service des Auxiliaires de vie scolaire qui accompagnent des élèves en situation de handicap dans le milieu scolaire ordinaire.
- ✓ petite enfance, avec l'ouverture en septembre 2012 d'une crèche de 30 places dont un tiers est réservé à un public à besoin particulier.
- ✓ vacances avec un camping en Vendée où un important travail sur l'accessibilité a été mené, ainsi que la mise à disposition à titre gratuit d'une AVS sur une partie de la haute saison qui relaie les familles concernées.

Les besoins identifiés :

- ✓ La prise en charge des frais de déplacements des enfants.
- ✓ La prise en charge de personnels supplémentaires et formés (type AVS ou AMP).
- ✓ Les besoins d'aménagement spécifiques : adaptation des locaux, matériel spécifique...
- ✓ Formation des personnels.

GPA 79 envisage de se rapprocher d'un centre loisirs pluriel afin de communiquer sur ce projet.

3. OBJECTIFS DU PROJET

- ✓ Favoriser la socialisation de tous les enfants par un accueil ponctuel ou régulier.
- ✓ Concourir à l'intégration des enfants en situation de handicap. Contribuer au changement du regard sur les personnes handicapées en favorisant dès le plus jeune âge la mixité entre enfants handicapés et valides.
- ✓ Favoriser au sein d'un petit groupe un développement harmonieux des capacités de l'enfant, y compris ceux à besoins particuliers.
- ✓ Accompagner le développement de la scolarité en milieu ordinaire des enfants handicapés en offrant aux familles des solutions d'accueil périscolaire adaptées aux besoins de leur enfant.
- ✓ Maintenir pour les enfants handicapés, un lien social ordinaire avec les enfants valides du même âge, au moment de leur orientation vers une institution médico-sociale.
- ✓ Permettre aux familles de « souffler », en bénéficiant de solutions de « répit » le mercredi et lors des vacances scolaires.
- ✓ Favoriser la reprise d'une activité professionnelle des parents d'enfants handicapés, en permettant de bénéficier de solutions d'accueil de leur enfant, en complément de la scolarité ou de l'accompagnement médico-social.
- ✓ Permettre aux enfants handicapés intégrés en milieu scolaire ordinaire de rencontrer d'autres enfants handicapés.
- ✓ Permettre aux fratries de participer à une activité commune, notamment lorsque l'enfant handicapé n'est pas scolarisé dans le même établissement scolaire que la fratrie.
- ✓ Permettre aux frères et sœurs d'enfants handicapés de rencontrer d'autres fratries d'enfants handicapés, de découvrir d'autres types de handicaps.

4. DESCRIPTION DE L'ACTION

GPA 79 a été sollicité par l'association ELJ qui gère un centre de loisirs, dans le bourg d'Épannes, au profit des enfants des trois communes partenaires.

Suite à des dysfonctionnements de la direction, le bureau a souhaité confier le centre de loisirs à GPA 79, dans un premier temps en gestion, le centre étant resté fermé deux mois et demi auparavant. L'objectif, en reprenant cette structure, est de pouvoir proposer un accueil aux enfants et adolescents en difficultés ou en situation de handicap les mercredis comme pendant les congés scolaires.

GPA 79 prévoit d'accueillir dans ce centre de loisirs un quart d'enfants en situation de handicap, qui seront accompagnés par une équipe renforcée et formée (AVS, AMP, psychologue pour un travail de régulation, ergothérapeute...).

Principales actions de réalisation :

☛ Première étape

Février 2012, reprise du centre de loisirs en gérance de février à décembre 2012.

- ✓ Audit de l'association,
- ✓ Etablir la comptabilité de l'année 2011,
- ✓ Etablir le budget prévisionnel 2012,
- ✓ Prises de contacts avec les partenaires : communes, CAF, MSA, DDCSPP...,
- ✓ Reprises de contact avec les familles,
- ✓ Recrutement d'une nouvelle directrice et de son équipe.

☛ Seconde étape

Reprise du centre de loisirs par GPA 79.

- ✓ Vacances d'été : fonctionnement du centre de loisirs avec accueil d'enfants et d'adolescents en situation de handicap.

☛ Troisième étape

- ✓ Renforcer la réflexion et les compétences des personnels constituant l'équipe en place : formations. Réalisation d'un nouveau projet éducatif et pédagogique.

☛ Quatrième étape

- ✓ Etre reconnus et identifiés pour l'accompagnement des enfants en situation de handicap dans ce nouveau domaine.
- ✓ Rapprochements et communication auprès des associations partenaires : trisomie 21, autisme 79, ADAPEI, APF, UDAF... et auprès des familles des enfants utilisant les différents établissements gérés par GPA 79.

☛ Cinquième étape

- ✓ Recruter un personnel spécialisé servant de référent pour le handicap.

5. EVALUATION : LES INDICATEURS QUI PERMETTRONT DE MESURER L'ATTEINTE DES OBJECTIFS ET LES RESULTATS

- ✓ Fréquentation : avec la répartition suivante :
 - 30% d'enfants de moins de 6 ans,
 - 45% d'enfants plus de 6 ans,
 - 25% d'enfants en situation de handicap.
- ✓ Différenciation des mercredis et les vacances (agrément modifié pendant les vacances).
- ✓ Evaluation en fin de vacances et 2 fois par an pour les mercredis (enquête de satisfaction).
- ✓ Enfants en situation de handicap, évaluation faite 2 fois par an. Questionnaire de satisfaction auprès des familles et des enfants.

Des groupes d'enfants seront accueillis en camp l'été au camping des PREVEILS (établissement PEP79) situé à la Tranche/Mer (85). Les enfants en situation de handicap y seront accueillis dans des mobil-homes et appartements adaptés. Ils seront accompagnés d'AVS ou d'AMP.

6. LES PREMIERS ELEMENTS DE BILAN DE L'ACTION REALISEE

Si chacun s'accorde à reconnaître la pertinence et la nécessité de ce type d'action, des questions restent posées quant aux modalités d'accueil d'enfants handicapés, présentant notamment des pathologies complexes avec des troubles associés, au sein de structures de loisirs, encadrés, en général par des personnels n'ayant pas de qualification professionnelle vis-à-vis de ce public.

C'est pourquoi, GPA 79 s'efforce de construire un dispositif d'accueil permettant de garantir, en toute sérénité, la qualité et la sécurité de chaque enfant, quelque soit sa pathologie :

- ✓ Par des adaptations d'ordre pédagogique (limitation volontaire de l'effectif à 40-45 enfants par jour, principe de parité de l'accueil entre enfants handicapés et valides, adaptations des activités visant la participation effective de chacun).
- ✓ Par un renforcement de l'encadrement.
- ✓ Par une approche professionnelle de l'accueil des enfants handicapés.

Les partages et transferts d'expériences sont envisagés :

- ✓ Mise en place d'analyse de la pratique encadrée par un psychologue de GPA 79, et du tutorat des animateurs par des professionnels de GPA 79.
- ✓ Activités encadrées par le personnel d'animation soutenu par des professionnels confrontés au milieu du handicap (ces salariés intervenant auprès des enfants pendant les activités).
- ✓ Mise en place de formations complémentaires sur toutes les questions liées à l'accompagnement et l'animation auprès de publics handicapés (suivant les pathologies des enfants accueillis).
- ✓ Formation de la directrice qui doit être titulaire du BAFDH.

LES INTENTIONS EDUCATIVES DU PROJET PEDAGOGIQUE

1. PREAMBULE

Ce projet pédagogique ne fait pas l'impasse sur l'accueil d'enfants et adolescents en situation de handicap, tel que prévu dans le projet conduit par GPA 79.

Au-delà de l'accompagnement par des personnels spécialisés, rien ne différencie ce projet pédagogique.

Ce dernier est donc écrit sans faire référence à la situation d'enfants qui peuvent être différents. Ils participeront, au même titre que tous les autres, aux activités proposées en les adaptant si nécessaire, l'objectif étant de favoriser la mixité.

2. PROJET PEDAGOGIQUE

Le projet pédagogique est le reflet et le désir de mettre en évidence les actions conduites par l'équipe. Le centre de loisirs est un lieu privilégié d'écoute, de partage ... L'enfant pourra trouver le plaisir de vivre des loisirs, en toute sécurité.

Ce projet pédagogique est un contrat entre l'équipe, les intervenants, les parents et les enfants, qui donne du sens aux activités proposées. Il est élaboré par l'équipe d'animation soumis au conseil d'administration de l'association gestionnaire et mis à disposition des parents et à toute personne ou institution voulant le consulter.

Cap Accueil est adapté pour accueillir des enfants handicapés. Des professionnels s'intègrent à l'équipe pour concrétiser l'activité.

3. OBJECTIFS DU PROJET

☛ **Permettre à l'enfant de s'épanouir dans un environnement sécurisé**

- ✓ Créer un lieu sécurisant et accueillant :
 - *En apportant à l'enfant des repères,*
 - *En élaborant avec l'enfant des règles de vie adaptées,*
 - *En respectant le rythme de l'enfant,*
 - *En proposant des activités adaptées à leur âge.*
- ✓ Assurer la sécurité affective, physique et morale de l'enfant :
 - *En aménageant des locaux adaptés selon l'âge des enfants,*
 - *En étant à l'écoute de l'enfant tout au long de la journée,*
 - *En mettant en place des outils ou moments permettant aux enfants de se repérer dans l'espace et dans le temps,*
 - *En proposant un environnement sécurisé et adapté.*
- ✓ Veiller au bon rythme de l'enfant :
 - *En laissant l'enfant en vacances. Il pourra se reposer quand il le souhaite et faire ce qu'il veut,*
 - *En proposant des temps calmes pour les plus grands et une sieste pour les petits,*
 - *En proposant un rythme varié sur la journée avec des temps calmes et des temps d'action.*
- ✓ Valoriser l'enfant dans ses actes :
 - *En le laissant s'exprimer dans un temps de discussion,*
 - *En mettant en place des temps d'expression où chaque enfant peut s'exprimer,*
 - *En encourageant l'enfant dans ce qu'il fait.*

☛ Favoriser la découverte des enfants sur le monde qui l'entoure

- ✓ Proposer un panel d'activités :
 - *En proposant des activités toujours variées et diversifiées qu'elles soient artistiques, sportives ou culturelles avec du matériel changeant,*
 - *En laissant parler leur imaginaire.*
- ✓ Faire des sorties un moment de découverte, de plaisir, de partage et d'écoute :
 - *En laissant l'enfant faire ses propres découvertes,*
 - *En éveillant la curiosité de l'enfant,*
 - *En écoutant et répondant aux questions des enfants,*
 - *En laissant les enfants échanger entre eux.*

☛ Responsabiliser les enfants dans la vie de la structure

- ✓ Favoriser les apprentissages de la vie quotidienne :
 - *En laissant les enfants en autonomie sur certains temps de la journée sous la surveillance d'un animateur,*
 - *En laissant les plus vieux aider les plus jeunes,*
 - *En laissant l'enfant faire ses choix dans la vie quotidienne.*
- ✓ Favoriser les apprentissages sur les temps de repas :
 - *En goûtant à chaque plat,*
 - *En sensibilisant les enfants au gaspillage de la nourriture,*
 - *En aidant à débarrasser leurs tables à la fin du repas.*

☛ Favoriser la socialisation de l'enfant

- ✓ Valoriser le partage et l'échange des enfants pendant les temps d'autonomie et d'activités :
 - *En valorisant les connaissances et compétences de chaque enfant,*
 - *En favorisant l'entraide des enfants,*
 - *En prenant des décisions collectives pendant les temps de parole,*
 - *En proposant des inter-centres,*
 - *En laissant les enfants en autonomie sur les temps de jeux.*
- ✓ Sensibiliser les enfants au partage, au respect et à la politesse :
 - *En veillant à ce que les enfants s'écoutent et se respectent les uns les autres,*
 - *En instaurant les formules de politesse dans la vie quotidienne du centre de loisirs.*

☛ Permettre à chaque enfant de construire sa journée au centre de loisirs

- ✓ Laisser le choix aux enfants de faire ou non les activités proposées :
 - *En laissant les enfants choisir se qu'ils veulent faire,*
 - *En laissant l'enfant ne rien faire s'il le souhaite.*
- ✓ Laisser l'enfant choisir ses activités :
 - *En leur proposant plusieurs possibilités d'activités,*
 - *En leur proposant de construire leur planning d'activités et d'avoir le choix de faire selon leurs envies.*

☛ Instaurer la notion de respect entre les acteurs de la structure

- ✓ Veiller à ce que chaque membre de la structure respecte les autres membres :
 - *En instaurant la notion d'écoute,*
 - *En respectant les heures d'arrivée et de départ,*
 - *En gardant une certaine confidentialité,*
 - *En acceptant l'autre comme il est.*
- ✓ Veiller à ce que chaque membre de la structure respecte le matériel mis à disposition :
 - *En instaurant la notion de respect du matériel,*
 - *En veillant au non gaspillage.*

☛ **Instaurer un climat de confiance avec les parents**

- ✓ Savoir les accueillir, les informer et les orienter :
 - *En informant les parents par un planning d'activités,*
 - *En mettant le projet pédagogique à disposition des parents,*
 - *En restant disponible à tout moment de la journée,*
 - *En sachant rassurer les parents sur ses inquiétudes.*
- ✓ Savoir garder la confidentialité :
 - *En gardant le secret professionnel : des échanges verbaux entre les parents et les animateurs restent entre eux sauf dans le cas d'un fait grave où on'en réfère à la direction,*
 - *En écoutant le parent lorsqu'il en a besoin.*

☛ **Développer et valoriser les compétences de chaque animateur**

- ✓ Penser à ce dont l'animateur a besoin pour son activité :
 - *En préparant un modèle,*
 - *En vérifiant le matériel pour qu'il ne manque rien.*
- ✓ Penser à tous les éléments lors d'une sortie :
 - *En pensant aux fiches de sortie (copie à la direction),*
 - *En pensant aux fiches sanitaires,*
 - *En pensant à la pharmacie,*
 - *En pensant au matériel pédagogique, à la casquette et autres éléments nécessaires à la sortie,*
 - *En vérifiant le bon nombre d'enfants.*
- ✓ Partager des moments d'échange :
 - *En écoutant,*
 - *En travaillant en groupe,*
 - *En transmettant et recevant les savoirs des uns et des autres,*
 - *En aménageant des moments de convivialité.*
- ✓ Prendre conscience de ses responsabilités :
 - *En montrant l'exemple aux enfants. L'animateur est l'exemple de l'enfant, il doit le rester,*
 - *En ayant un comportement et une tenue adaptée au travail,*
 - *En participant activement à la vie du centre de loisirs,*
 - *En s'appuyant sur ses collègues et en leur apportant mon aide.*

☛ **Mettre en place des moments de convivialité avec les parents et les enfants**

- ✓ Faire des temps de goûter un moment de convivialité :
 - *En échangeant et discutant,*
 - *En partageant un bon moment.*
- ✓ Faire de ces moments un temps d'exposition ou de démonstration des activités faites sur la période
 - *En montant des petits spectacles qui seront présentés aux parents,*
 - *En faisant une exposition des activités faites dans la période.*

LE CENTRE DE LOISIRS

Les communes, Epannes, Vallans, Amuré, sont associées et participent au fonctionnement par le versement d'une subvention à la structure.

Cap Accueil travaille en lien avec les écoles de ses différentes communes et celles faisant partie d'un regroupement pédagogique proche.

Les enfants résident dans ces communes mais aussi dans les communes alentours.

Le centre accueille des enfants de 3 à 17 ans. Toute l'année, l'accueil est ouvert les mercredis pour les 3 à 12 ans. Notre champ de compétences est élargi aux 12 à 17 ans pendant les vacances scolaires.

1. PERIODE D'OUVERTURE

- Les mercredis,
- Les vacances scolaires (petites vacances scolaires et les mois de juillet et août).

2. LOCAUX

- 2 salles d'activités dont une sert de dortoir les après midi (possibilité d'utiliser la salle des fêtes lorsqu'elle n'est pas réservée),
- 1 cuisine,
- 1 salle de restauration,
- 1 terrain d'herbe arboré,
- 1 terrain multi-sports.

3. TRANCHES D'AGE (REPARTIS EN 3 GROUPES)

- 3 / 4 ans
- 5 / 7 ans
- 8 / 12 ans

Pendant les vacances, une troisième tranche d'âge se rajoute : 12 / 17 ans.

4. FONCTIONNEMENT

La journée type

L'accueil se fait à la carte sur tous les mercredis de l'année. Les parents peuvent ainsi adapter l'accueil en fonction de leurs besoins.

Pendant les vacances, l'accueil se fait à la journée.

Les inscriptions se font à l'avance. Une fiche de réservation est à remplir. Auparavant, les parents viennent visiter les lieux et remplir le formulaire d'inscription et la fiche sanitaire.

Horaires	Enfants et parents	Animateurs
7h30 - 9h00	Arrivée des enfants accompagnés de l'un de leurs parents	Arrivée échelonnée des animateurs
9h00 - 9h30	Arrivée des derniers enfants	
9h30 - 10h00	Passage aux toilettes Répartition des groupes Préparation du matériel	Préparation de la salle et du matériel
10h00 - 11h30	Activités	Activités
11h30 - 12h00	Rangements de l'activité Passage aux toilettes	
12h00 - 13h00	Repas Débarrasser sa table	Repas
13h00 - 14h30	Sieste pour les petits Temps calme pour les grands Passage aux toilettes	Pauses tournantes des animateurs
14h30 - 15h30	Sieste pour les plus fatigués Activités pour les autres	Activités / Sieste
15h30 - 16h00	Rangement de l'activité Passage aux toilettes	
16h00 - 16h45	Goûter	Goûter
16h45 - 17h00	Passage aux toilettes	
17h00 - 18h30	Accueil des enfants	Départ échelonné des enfants avec leurs parents

Rôle de l'animateur

Voir la fiche de poste jointe en annexe.

5. EVALUATION DU PROJET PEDAGOGIQUE

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens	Indicateurs
<p>Permettre à l'enfant de s'épanouir dans un environnement sécurisé</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un lieu sécurisant et accueillant. - Assurer la sécurité affective, morale et physique de l'enfant. - Veiller au bon rythme de l'enfant. - Valoriser l'enfant dans ses actes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de coins de jeux et de lecture. - Mise en place de règles de vie. - L'enfant prend plaisir à venir au centre, il a le sourire. - L'enfant pourra proposer des jeux tout au long de la journée. - L'animateur sera à l'écoute de l'enfant dans toutes les circonstances. - Mise en place de temps de parole. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les règles de vie sont elles mises en place et respectées par les enfants ? - L'enfant a-t'il envie de venir au centre et part-il avec le sourire ? - Les animateurs mettent-ils en place au moins un temps de parole par jour dans chaque groupe ? - Est-ce que chaque enfant s'exprime durant les temps de parole ?

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens	Indicateurs
Favoriser la découverte des enfants sur le monde qui les entoure	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer un panel d'activités. - Faire des sorties un moment de découverte, de plaisir et d'écoute. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un thème et d'un fil rouge sur la période concernée. - Proposer au moins une activité par tranche d'âge. - Laisser l'enfant poser des questions. 	<ul style="list-style-type: none"> - Y a-t'il un thème pour chaque période de l'année ? - Chaque tranche d'âge bénéficie t'elle de deux activités par jour quelques soient leurs types ? - Lors des sorties, les enfants posent ils des questions sur le sujet abordé ?
Respecter les enfants dans la vie de la structure	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les apprentissages de la vie quotidienne. - Favoriser les apprentissages sur les temps de repas. 	<ul style="list-style-type: none"> - Laisser les plus grands aider les plus jeunes dans les temps de repas. - L'enfant se servira seul. - L'enfant débarrasse sa table à chaque fin de repas. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les plus grands prennent-ils l'initiative d'aider les plus petits ? - Les enfants débarrassent-ils leurs tables à la fin du repas ?
Favoriser la socialisation de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser le partage et l'échange des enfants pendant les temps d'autonomie et d'activités. - Sensibiliser les enfants au partage, au respect et à la politesse. 	<ul style="list-style-type: none"> - Des inter-centres seront proposés aux enfants. - L'enfant montrera ce qu'il sait faire au cours des activités. - L'animateur veillera à ce que l'enfant utilise les formules de politesse sur les temps de vie collectifs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Avons-nous proposé deux inter centres au cours de chaque trimestre ? - L'enfant a-t-il proposé des savoir-faire, à ses camarades durant les temps d'activités ? - Est-ce que la notion de politesse est ancrée dans la vie quotidienne du centre de loisirs ?
Permettre à chaque enfant de construire sa journée de centre de loisirs	<ul style="list-style-type: none"> - Laisser le choix aux enfants de faire ou non les activités. - Laisser l'enfant choisir ses activités. 	<ul style="list-style-type: none"> - Après la présentation de chaque activité nous demanderons aux enfants s'ils veulent ou y participer. - Au milieu de chaque période, nous demanderons aux enfants quelles activités ils aimeraient faire sur un thème proposé. 	<ul style="list-style-type: none"> - Combien d'enfants n'ont pas fait l'activité chaque semaine ? - Les enfants ont-ils proposé des activités ? - Ont t'elles été mises en place sur la période ?
Instaurer un climat de confiance avec les parents	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir les accueillir, les informer et les orienter. - Savoir garder la confidentialité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les parents seront informés des activités par plaquette distribuée au début de chaque période. - Le projet pédagogique sera affiché pour que les parents puissent le lire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les plaquettes d'activités ont-elles été distribuées à chaque début de période ? - Avons-nous affiché le projet pédagogique ?

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens	Indicateurs
Développer et valoriser les compétences de chaque animateur	<ul style="list-style-type: none"> - Penser à tout ce dont j'ai besoin pour mon activité. - Penser à tous les éléments lors d'une sortie. - Partager des moments d'échange. - Prendre conscience de ses responsabilités. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les animateurs prépareront un modèle pour présenter l'activité aux enfants. - Les animateurs vérifieront s'ils ont à leur disposition le matériel avant de débiter l'activité. - Le nécessaire de sortie sera préparé la veille de celle-ci. - Les animateurs auront obligation de participer à la réunion fixée par la direction. - Un moment de convivialité sera proposé aux animateurs et fixé selon les disponibilités de chacun. - Les animateurs favoriseront le travail de groupe. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les modèles et le matériel sont ils préparés à l'avance ? - Les animateurs ont-ils pensés aux éléments nécessaires aux sorties ? - Tous les animateurs ont participé aux réunions de préparation ? de façon active ? - Y a-t-il eu un moment de convivialité par période ? - Les animateurs ont-ils mené une animation les obligeant à travailler en groupe sur l'année ?
Mettre en place des moments de convivialité avec les parents et les enfants	<ul style="list-style-type: none"> - Faire des temps de goûter un moment de convivialité. - Faire de ces moments un temps d'exposition et de démonstration des activités faites sur la période. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le centre de loisirs proposera aux parents un goûter par période. 	<ul style="list-style-type: none"> - Combien de goûters ont été proposés dans l'année ? - Les parents sont-ils tous venus ?

L'évaluation sera réalisée grâce :

- ✓ des enquêtes de satisfaction,
- ✓ les paroles des parents.

Un bilan sera élaboré par la directrice à chaque fin de période.